

# **Aide-mémoire**

## **ETUDES**

### **2019/20**

<b>Organisation générale</b>	Page 2
<b>Les dispositifs</b>	Page 3
<b>1<sup>er</sup> cycle</b>	Page 4
<b>Cycles 2 et 3, parcours 1</b>	Page 5
<b>Cycles 2 et 3, parcours 2 et 3</b>	Page 6
<b>Cycles 2 et 3, parcours 4</b>	Page 7

**Voir tous les détails dans le  
« Règlement des Etudes »**

# Organisation générale

---

- **3 dispositifs : D1, D2, D3**
- **3 cycles** par dispositif, de durée variable
- Les études sont organisées autour de **3 domaines**
  - Etude Instrumentale
  - Langage et Culture
  - Pratique d'Ensemble

## A partir du Cycle 2

---

- Les domaines « Langage et Culture » et « Pratique d'ensemble » fonctionnent sous forme de modules.
- L'élève peut choisir :
  - un parcours d'études permettant la certification = **Parcours 1**
  - un parcours d'études personnalisé = **Parcours 4**

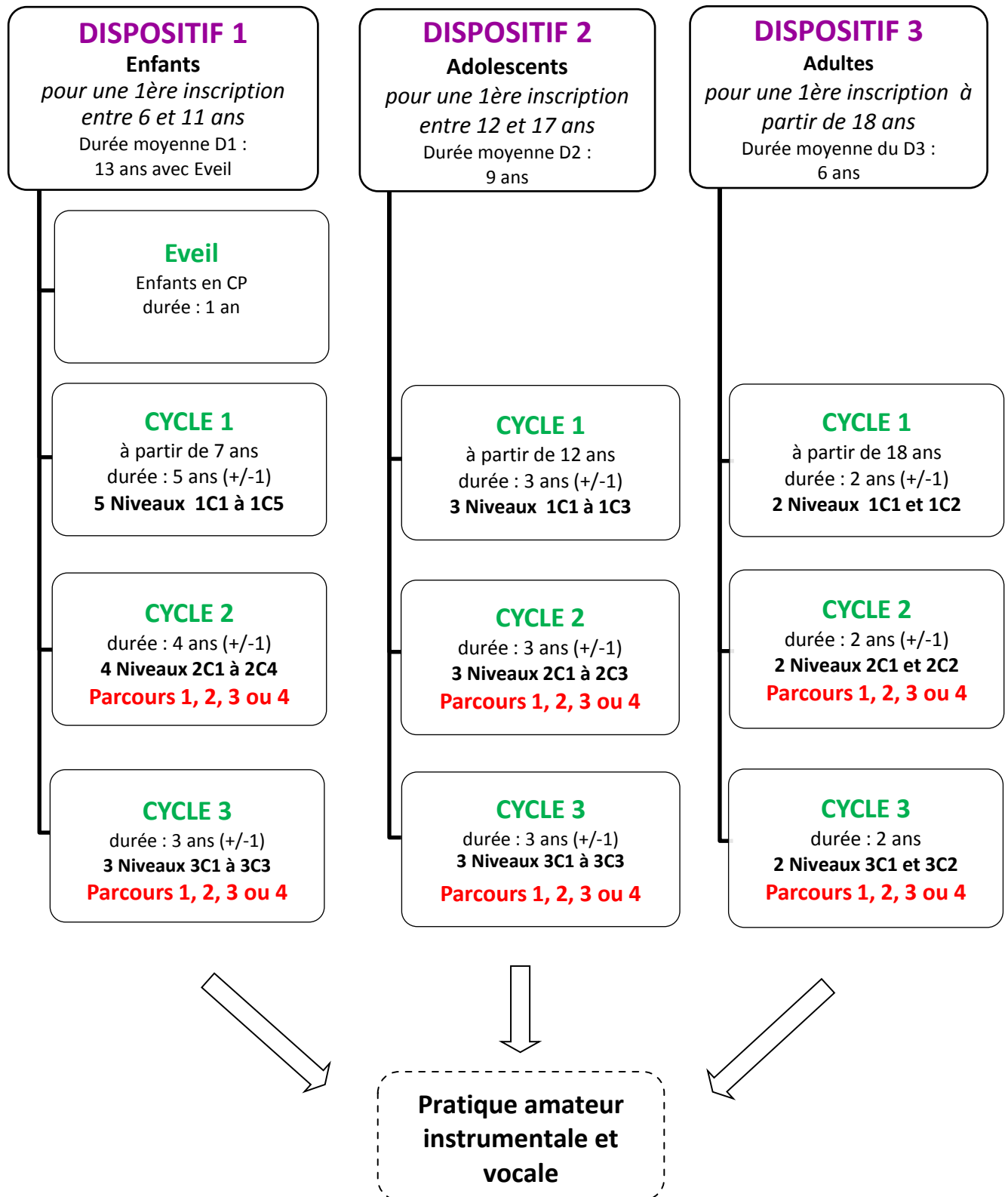
Pour chacun de ces 2 parcours et par le choix de modules, une **dominante esthétique** peut être choisie parmi :

- *Musique ancienne*
- *Musiques traditionnelles et du monde*
- *Musiques actuelles amplifiées*

En parcours 1, l'élève peut choisir de suivre le **cursus jazz**

- La **Pratique amateur** s'adresse à des musiciens **autonomes** pour une pratique d'ensemble instrumentale ou vocale seule, sans cours individuels ou théoriques collectifs. La participation à une formation est soumise à l'avis préalable des enseignants.

# LES DISPOSITIFS



La Pratique Amateur est accessible avant la fin de Cycle 3 si l'élève est autonome et sur avis préalable des enseignants

# CYCLE 1

## DISPOSITIF 1 (Enfants)

→ les 3 domaines se cumulent, à l'année.



Le cycle est validé par évaluation continue.

ETUDE INSTRUMENTALE	LANGAGE ET CULTURE	PRATIQUE D'ENSEMBLE
<b>Cours de 30mn/sem</b> <u>Niveaux 1c1 à 1c5</u>	<b>Cours de Formation musicale.</b> <u>Niveaux 1c1 à 1c5</u>	<u>1c1-1c2 : chorale avec la FM à l'année</u>  A partir de la 3 <sup>ème</sup> année : Selon l'instrument : <b>orchestre à vent</b> ou à <b>cordes</b> ou <b>chorale</b>

## DISPOSITIF 2 (Adolescents)

## DISPOSITIF 3 (Adultes)

→ les 3 domaines ne se cumulent pas obligatoirement :

- Si les connaissances théoriques sont suffisantes, le domaine « Langage et Culture » n'est pas obligatoire
- Le domaine « Pratique d'Ensemble » peut être remplacé par « Langage et Culture ».



Le cycle est validé par évaluation continue.

ETUDE INSTRUMENTALE	LANGAGE ET CULTURE	PRATIQUE D'ENSEMBLE
<b>Cours de 30mn/sem</b>  <b>D2</b> <u>Niveaux 1c1 à 1c3</u>  <b>D3</b> <u>Niveaux 1c1 et 1c2</u>	<u>Elève débutant complet</u> <b>Formation musicale adulte</b>  <u>Non débutant</u> <b>Formation musicale adulte 2 ou 3 à l'année</b>  <b>OU</b> <b>Modules « Langage et Culture » à l'année*</b> si le niveau correspondant à FM adulte 3 est acquis.	<u>Débutant complet</u> Pas de pratique d'ensemble  <u>Non débutant</u> <b>Modules à l'année*</b> , selon le niveau instrumental.

\* **Modules à l'année** : En fonction de sa durée, chaque module a une **validation** de 1, 2 ou 3 trimestres. Il faut valider 3 trimestres pour remplir l'obligation de « Module à l'année ».

## CYCLES 2 et 3

### PARCOURS 1

#### DISPOSITIFS 1/2/3

→ Les 3 domaines se cumulent.

→ Chaque module a une **période** de fonctionnement qui valide 1, 2 ou 3 trimestres. L'élève doit valider 3 trimestres pour remplir l'obligation annuelle <sup>1</sup>.



Le cycle est validé par évaluation continue. La certification est possible.

### Cycle 2

ETUDE INSTRUMENTALE	LANGAGE ET CULTURE	PRATIQUE D'ENSEMBLE
<u>Jusqu'à 2c2</u> : 30 mn/sem  <u>À partir de 2c3</u> : 45 mn/sem	<u>Jusqu'à 2c2</u> : modules à l'année, dont au moins 1 transversal  <u>A partir de 2c3</u> : modules spécialisés ou transversaux à l'année  Possibilité de dominante esthétique.	<b>Modules à l'année</b> <i>Instrumentistes d'orchestre</i> Une période d'orchestre fixe est imposée sauf à partir du <b>2c3</b> s'il y a une dominante esthétique.

### Cycle 3

ETUDE INSTRUMENTALE	LANGAGE ET CULTURE	PRATIQUE D'ENSEMBLE
1h/sem	1) <u>L'élève n'a pas de dominante esthétique</u> : <b>3 modules transversaux sur les 2 premières années</b>  2) <u>L'élève a une dominante esthétique</u> : <b>modules spécialisés à l'année sur 2 ans</b>	<b>Modules à l'année</b> <i>Instrumentistes d'orchestre</i> Une période d'orchestre fixe est imposée sauf s'il y a une dominante esthétique.

<sup>1</sup> Sur demande, il est possible de répartir les trimestres de manière individualisée sur le cycle.

## CYCLES 2 et 3

### PARCOURS 2 « Pratique d'ensemble »

#### DISPOSITIFS 1/2/3

→ Les 3 domaines se cumulent

→ Chaque module a une **période de fonctionnement** qui valide 1, 2 ou 3 trimestres. L'élève doit valider 3 trimestres pour remplir l'obligation annuelle.



Le cycle est validé par évaluation continue. La certification est possible.

### Cycles 2 et 3

ETUDE INSTRUMENTALE	LANGAGE ET CULTURE	PRATIQUE D'ENSEMBLE
30mn/sem	1 module transversal ou spécialisé par an.	2 modules à l'année en parallèle  <i>Instrumentistes d'orchestre</i> <i>Une période d'orchestre fixe est imposée sauf à partir du 2c3 s'il y a une dominante esthétique.</i>

### PARCOURS 3 « Création et culture musicale »

#### DISPOSITIFS 1/2/3

→ Les 3 domaines se cumulent

→ Un module « Pratique d'ensemble » supplémentaire peut remplacer « Etude instrumentale »



Le cycle est validé par évaluation continue. La certification est possible.

### Cycles 2 et 3

ETUDE INSTRUMENTALE	LANGAGE ET CULTURE	PRATIQUE D'ENSEMBLE
8h/an	2 modules transversaux spécialisés à l'année en parallèle.	Modules à l'année

## CYCLES 2 et 3

### **PARCOURS 4** « *Projet personnel* »

#### DISPOSITIFS 1/2/3

→ Les 3 domaines ne se cumulent pas obligatoirement

→ « **Etude Instrumentale** » est

- facultative
- ne peut pas être choisie seule.

→ « **Langage et Culture** » est

- facultative si les connaissances de l'élève sont suffisantes.
- les modules peuvent être choisis uniquement si le niveau de Formation musicale est suffisant.

→ « **Langage et Culture** » et « **Pratique d'ensemble** » peuvent être croisés mais doivent constituer en cumulé au minimum **3 trimestres de modules**.



*Le cycle est validé par évaluation continue.*

### Cycles 2 et 3

ETUDE INSTRUMENTALE	LANGAGE ET CULTURE	PRATIQUE D'ENSEMBLE
8h/an ou 30mn/sem selon le projet	<b>Formation musicale</b>  <b>OU</b>  <b>Modules transversaux ou spécialisés</b>  selon le projet et les connaissances	<b>Modules à l'année</b> selon le projet.  <i><u>Instrumentistes d'orchestre en dispositif 1 :</u></i> <i>Une période d'orchestre fixe est imposée sauf à partir du <b>2c3</b> s'il y a une dominante esthétique.</i>